

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD33

présenté par  
M. Savary, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 58, substituer aux mots :

« l'établissement »,

les mots :

« la SNCF ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.